

EVALUATION DES POSTULANTS

L'évaluation des candidats se fait en deux étapes

1^o étapes est faite au niveau de chaque faculté par un comité scientifique local présidé par un professeur désigné par les doyens des facultés. Cette évaluation permet de désigner un seul représentant par faculté

2^{ème} étape est à l'échelle de l'université,

Il y a déjà eu création d'un conseil scientifique du prix "Mustapha Djafour" qui prend en charge toute la partie gestion scientifique du concours

1. Règlement
2. Critères d'évaluation
3. Suivi de l'évaluation
4. Proclamation des résultats

Ce conseil, présidé par le vice-recteur des relations extérieures, est composé des présidents des comités de faculté comme suit :

- Prof Abdellatif MEGNOUNIF, Président